



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵔⴷⴰⵢⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITALS

Rabat, le 6 décembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclaration de franchissement
de seuil de participation
FS/EM/29/2019**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société AM Invest Morocco SA, représentée par son Président Directeur Général, M. Mohamed Bassim Jai Hokimi, a déclaré avoir acquis sur le marché de blocs, en date du 3 décembre 2019, 13 965 actions Involys au cours unitaire de 160 dirhams, franchissant ainsi à la hausse le seuil de participation de 33,33% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la société AM Invest Morocco SA déclare détenir 141 357 actions Involys soit 36,93% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement du seuil précité, la société AM Invest Morocco SA envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Involys.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma